Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Bayer face à 1 200 plaintes possibles

Par Eric MEUNIER

Publié le 30/11/2008, modifié le 16/03/2026

Si l'entreprise Bayer a échappé à une action collective d'agriculteurs se plaignant d'avoir été contaminés par le riz LL601 en 2006 (cf. Inf'OGM Actu n°13, octobre 2008, ETATS-UNIS – Pas d'action collective contre Bayer), elle n'en reste pas moins sous la menace des 1 200 plaintes qui composaient l'action collective et qui seront donc traitées individuellement par la cour fédérale de Saint Louis dans le Missouri [1]. Pour rappel, ces plaintes font suite à la contamination de la production de riz états-unienne en 2006 par des riz LL de Bayer, dont le fameux riz LL601 tolérant le glufosinate d'ammonium et qui n'était plus cultivé expérimentalement depuis 2001 (cf. Inf'OGM n°78, août / septembre 2006, Des riz transgéniques illégaux "s'invitent" à la table des Européens). Suite à cette contamination, le commerce de riz avec l'Union européenne et d'autres pays s'était arrêté (cf. Inf'OGM n°81, décembre 2006, ETATS-UNIS - Conséquences de la contamination par du riz GM). Les pertes économiques des 1 200 plaignants dues au moratoire et à la chute du cours du riz à cette époque sont estimées à 800 millions d'euros (un milliard de dollars états-uniens). Bayer conteste la partie des pertes dues à la chute du cours, cette dernière ayant été momentanée selon l'avocat de l'entreprise.

[1] http://www.bloomberg.com/apps/news?...

Adresse de cet article : https://infogm.org/etats-unis-bayer-face-a-1-200-plaintes-possibles/